

Formation Chef d'équipe de Service de Sécurité Incendie **recyclage SSIAP2**

Texte réglementaire de référence	Arrêté du 02 mai 2005 modifié Formation obligatoire tous les 3 ans: au plus tard, le jour de la date de délivrance du diplôme SSIAP
Public concerné	Chefs d'équipe de Service de Sécurité Incendie qualifiés SSIAP 2, en activité (attesté par l'employeur),
Pré-requis	Etre titulaire d'une attestation de secourisme (AFPS ou PSC1 de moins de 2 ans, ou SST ou PSE1 ou CFAPSE en cours de validité).

Objectifs pédagogiques

Exercer la fonction de SSIAP 2 en prenant en compte les évolutions réglementaires et techniques

Contenu pédagogique

Théorie :

Réglementation :

Principes fondamentaux de la sécurité incendie en ERP et IGH Evolution de la réglementation en matière de moyens de secours Principes fondamentaux de sécurité Evacuation des occupants, éclairage normal et de sécurité, accessibilité de mise en service des moyens de secours, système de sécurité incendie.


Organisation d'une séance de formation :

Formation des équipes, les méthodes pédagogiques

Pratique :

Gestion d'une alarme, d'une évacuation et du PC en situation de crise Alerte et guidage des secours

Management de l'équipe de sécurité :

-  Organisation du fonctionnement de l'équipe de sécurité (organiser l'accueil, former les nouveaux arrivants, motiver son équipe, gestion des documents administratifs).

Modalités d'évaluation des acquis

Attestation de suivi de stage délivrée par Global Pro Formation.

Durée de la formation

2 jours (14 heures)

